



Service diocésain des pèlerinages Besançon

18 rue Megevand

25041 Besançon cedex

☎ 03 81 25 28 22 / 06 28 66 54 59

AGREMENT TOURISME IMO25100008

A LA DECOUVERTE DES MARTYRS FRANCS-COMTOIS **Lundi 16 octobre 2023**

La semaine missionnaire mondiale se déroulera du 16 au 22 octobre 2023.

Le Pape François en a choisi le thème et le présente ainsi :

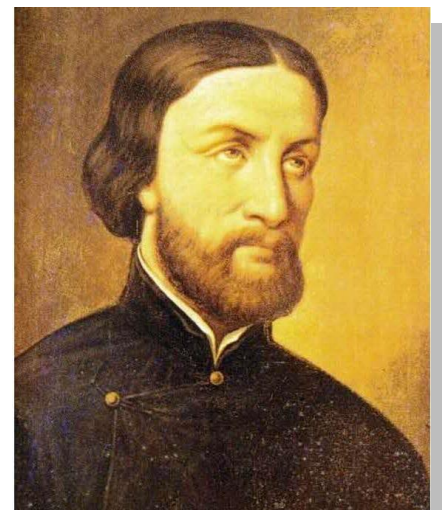
« Des cœurs brûlants, des pieds en marche »

Dans cet esprit, et pour donner vie à cette semaine, le service diocésain de la Mission Universelle de l'Eglise, sous la responsabilité du Père Jean-Luc Balanche organise une journée de pèlerinage dans les villages de Passavant, le Bélieu et Montperreux, lieux de vie des Saints et Martyrs Joseph Marchand, Etienne-Théodore Cuenot et Isidore Gagelin.

Entourés de notre Archevêque Mgr Jean-Luc Bouilleret, des membres du SDMUE nous vivrons le partage eucharistique et la découverte de notre belle région.

Nous vous donnons rendez-vous à 7H45 sur le parking des bus de CHAMARS, Le pique-nique sera tiré du sac.

Merci de vous inscrire en renvoyant avant le **1^{er} OCTOBRE** le bulletin d'inscription au service des pèlerinages 18 rue Mégevand à Besançon.



BULLETIN INDIVIDUEL D'INSCRIPTION

Semaine missionnaire en Franche-Comté

Lundi 16 octobre 2023

Fiche d'inscription individuelle (merci de remplir toutes les informations)

Nom _____

Prénom _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Localité : _____

Téléphone fixe _____ Téléphone portable : _____

Email : _____

Date de naissance : _____ Nationalité : _____

Personne à contacter en cas d'urgence durant le séjour : (à remplir impérativement)

Nom –Prénom : _____ Téléphone portable : _____

Protection des données personnelles (RGPD) et droit à l'image

J'autorise le service diocésain des pèlerinages rattaché à l'Association diocésaine de Besançon et à celle de Belfort-Montbéliard à utiliser mes coordonnées courriels, postales et téléphoniques présentes sur ce document dans le cadre du pèlerinage auquel je m'inscris :

OUI NON

J'autorise le service diocésain des pèlerinages à transmettre mes coordonnées (nom, prénom adresse et téléphones, email à d'autres participants du pèlerinage pour l'organisation de point de rendez-vous ou de covoiturage.

OUI NON

J'autorise le service diocésain des pèlerinages à me transmettre par mail ou par courriers des informations concernant son activité.

OUI NON

Je donne mon accord pour la fixation et l'utilisation de mon image et cède mes droits de publication ou de reproduction à l'association diocésaine dans le cadre exclusif de ses activités légitimes et sur tout support.

Si je ne consens pas à la fixation, à l'utilisation de mon image ou à la publication d'image par l'association diocésaine aucune fixation ni publication d'image me concernant ne seront réalisées sauf dans le cadre d'une prise de vue collective.

OUI NON

Je peux demander toute information supplémentaire concernant cette protection au responsable du service des pèlerinages.

Après avoir pris connaissance du programme, du prix, et des conditions d'annulation sur le dépliant, je demande mon inscription en vous adressant un chèque de règlement de 15€

Je soussigné (e).....

certifie avoir bien pris connaissance des conditions générales,

(Avant votre signature, indiquer la mention « Lu et approuvé » et merci de garder un exemplaire.)

Le :

Signature :

CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION

1 jour	49 places disponibles
Coût : 15 €	
Accompagnement spirituel : Père Jean-Luc BALANCHE	
<ul style="list-style-type: none">• Pique nique et boissons à prévoir.	
<ul style="list-style-type: none">• Possibilité de laisser votre auto au parking Chamars ou Mairie moyennant un forfait groupe de 5€ pour la journée, sous réserve d'inscription au préalable et de règlement par chèque au service des pèlerinages.	

INSCRIPTION :

Aucune réservation ne sera retenue par téléphone. L'inscription à un pèlerinage ne deviendra effective qu'à réception du bulletin d'inscription accompagné du règlement.

Le débit de votre compte bancaire vaut confirmation de votre inscription.

Les inscriptions sont closes au 1^{er} OCTOBRE.

ANNULATION & DESISTEMENT :

Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée.

L'annulation doit résulter exclusivement suite à une maladie, sur présentation d'un justificatif.

Des frais de dossier en fonction de la date d'annulation seront retenus.

ASSISTANCE

Prestation assurée par la Mutuelle St-Christophe et incluse dans le prix du pèlerinage

RESPONSABILITES :

- Du Service des Pèlerinages : le Service des Pèlerinages ne peut être tenu responsable de certains agissements des transporteurs, hôteliers et différents prestataires de services, il n'agit qu'en qualité d'intermédiaire. Aussi le pèlerin ne peut prétendre à aucune indemnité de la part du Service des Pèlerinages en cas de changement d'horaires, d'itinéraires, ou d'évènements imprévus.

Aucune compagnie d'assurance ne couvre les frais occasionnés par une grève ou les conséquences d'évènements climatiques tels que tempêtes ou ouragans, les frais occasionnés restent à la charge du pèlerin.

- Du Pèlerin, le pèlerin doit répondre aux conditions d'inscription précisées sur le bulletin relatif au pèlerinage choisi. Un protocole sanitaire sera établi et devra être signé.

Tout voyage interrompu ou écourté **du fait du participant** ne peut prétendre à remboursement.

Transport : BUS ARBOIS TOURISME au départ de Besançon 7H45